



2018



2022



Chers Adhérents, Chers Collègues,

En 2018 vous nous avez apporté votre confiance en nous donnant majoritairement votre vote et ainsi vous nous avez donné les moyens pour pouvoir travailler et vous représenter.

Aujourd'hui, dans la continuité de notre engagement et dans notre volonté de toujours vous représenter avec nos valeurs et notre conviction que notre travail est et sera toujours nécessaire.

Ainsi le 8 décembre s'offre à vous le moyen de renouveler votre confiance et pour en être à la hauteur nous vous présentons notre bilan sur les 4 années qui se sont écoulées.

Ainsi comme toujours nous marquons notre liberté et notre indépendance syndicale qui nous permettent d'être présents à vos côtés, l'ensemble du travail et des actions que nous avons faites, que nous faisons ou que nous projetons de faire montre et démontre notre engagement qui n'a jamais failli à aucun moment, aucun instant durant ces 4 ans malgré des contextes difficiles et très particuliers auxquels nous avons dû faire face.

**FO-HUS a marqué sa présence à vos côtés tous les jours et s'est battu en produisant des dossiers argumentés et ordonnés sur tous les sujets qui le nécessitaient.**

Notre Equipe FO-HUS n'a pas changé et ce depuis plus de 6 ans, au contraire elle s'est étoffée avec de nouveaux délégués, très engagés, qui apportent tous les jours leur concours au sein de notre équipe syndicale.

**Notre équipe syndicale a su s'adapter durant ces 4 ans à la situation et a su être présente par tous les moyens possibles au plus près de l'ensemble des professionnels.**

Comme à son habitude FO-HUS mettra dans ce document l'ensemble de son travail, l'ensemble de son bilan propre, sans faire de promesses sur le futur.

Malheureusement et heureusement notre bilan est riche :

**Malheureusement** parce les conditions de travail imposées aux professionnels ont nécessité des actions et des combats auprès des différentes directions,

**Malheureusement** parce que nos prises de positions lors de la crise Covid notamment lors de la première vague ont été précurseurs,

**Malheureusement** parce que la situation se complique et les difficultés ne s'éloignent pas avec notamment un sentiment de perte de sens dans leurs métiers par beaucoup de professionnels ;

**Heureusement** d'avoir un bilan parce qu'il marque notre engagement et notre investissement auprès de vous tous les jours et toutes les nuits.

Notre disponibilité et notre réactivité sont deux mots d'ordre de l'ensemble de l'équipe et c'est ce qui nous a permis d'être continuellement sur le terrain à votre écoute et pour votre information.

Même dans les instants les plus compliqués, nous nous sommes astreints à **vous assurer une présence syndicale et une réactivité** le cas échéant et c'est ce qui marque notre engagement durant ces 4 années.

Aujourd'hui, la situation est tendue et très compliquée, c'est indéniable, pour pouvoir continuer à vous défendre aujourd'hui nous vous demandons de nous **redonner votre confiance en votant pour nous lors de ces nouvelles élections professionnelles.**

FO-FUS a été présent à vos côtés de par ses actions en local, régional et national, un nombre de dossiers et de situations ont pu être traités au plus haut grâce à notre Fédération et à l'implication des délégués FO-HUS dans la représentativité nationale.

**Voter pour FO-HUS permet également de voter pour Force Ouvrière siégeant dans les instances ministérielles pour défendre vos situations, vos conditions de travail,** pour exemple le CHU de Strasbourg a été mis en avant dans le risque encouru par les agents lors du défaut d'EPI (équipement de Protection Individuelle) à l'Assemblée Nationale.

**FO-HUS avec vous,** avec des Professionnels des Hus a pu monter des dossiers en national pour défendre des professions pour obtenir des reconnaissances spécifiques.

FO-HUS a permis dans de nombreux dossiers de faire remonter la réalité du terrain pour être au plus près de votre vie professionnelle de tous les jours.

Le SEGUR, nécessaire mais pas suffisant **est un point d'étape dans la reconnaissance salariale et statutaire** ne sera de loin pas notre finalité mais il marque notre combativité et bien entendu notre combat national continue et continuera mais aujourd'hui ce que l'on a obtenu est réclamé pour tout le monde par tout le monde.

Sur le CHU, suite au Ségur il y a **une résorption de nombreux emplois précaires**, soit en stagiairisations, soit en CDI, c'est une vraie avancée supplémentaire.

Aujourd'hui, **il faut sauver l'Hôpital Public** et apporter des vrais changements avec des vrais moyens supplémentaires pour redonner du sens et du souffle avec de vraies perspectives pour l'ensemble des professionnels tout en continuant à être présents au plus près de vous, **en restant disponibles et réactifs comme nous nous attachons à le faire depuis toujours.**

L'ensemble de l'équipe FO-HUS, que vous connaissez aujourd'hui, **vous remercie pour la confiance qui a été accordée il y a 4 ans et renouvelle cette demande de marque de confiance en sollicitant simplement votre vote.**

**Chaque vote compte et nous sera utile pour vous défendre pour les 4 années à venir.**

Une nouvelle fois ces élections professionnelles deviennent une échéance qui nous l'espérons permettra de nous donner force et vigueur et marquera également une reconnaissance de votre part sur l'ensemble du travail et du combat que nous avons fait durant ce mandat que vous nous avez donné.

Merci à vous, soyez présents pour nous dans les urnes comme nous sommes présents à vos côtés.

Christian Prud'homme

**L'ÉQUIPE FO-HUS, UNE ÉQUIPE QUI NE CHANGE PAS MAIS QUI S'AGGRANDIT !**

Actions

Mobilisations

<http://fo-hus.fr>

Actions

Résist

Reconquérir

reconquérir

Revendiquer

Résister

### SOMMAIRE

#### LA REVUE 2019 / 2020

- TELETRAVAIL – CLINIQUE DENTAIRE – STANDARD NHC – CARDIOLOGIE – ENDOSCOPIE
- ENQUETE RISQUES PSYCHO-SOCIAUX – RADIOLOGIE – URGENCES – REANIMATION – ASH/GSF

#### LES ANNEES COVID 2020/2021

- JOUR DE CARENCE – AUDIT EXTERNE URGENCES/REANIMATION – TECHNICIEN(E) LABORATOIRE EFR – PNEUMOLOGIE
- MASQUES FFP2 – TELETRAVAIL – HEPATO DIGESTIF NHC – ROBERTSAU – CLINIQUE DENTAIRE – PHARMACIE HAUTEPIERRE – IADE – IBODE
- ENTRETIEN AVEC LE 1<sup>ER</sup> MINISTRE – COURRIER A MONS. GAUTHIER

#### SEGUR DE LA SANTE

- SEGUR DE LA SANTE

#### LA REVUE 2022

- SAGES-FEMMES – AMBULANCIERS – AIDES SOIGNANTS REPOSITIONNES – FORFAIT MOBILITE DURABLE
- URGENCES NHC – SAMUR/SMUR – INDEMNITE FORFAIRE TECHNIQUE – CONSEIL DE L'ORDRE INFIRMIER
- REUNIONS TEAMS – SECURITE INCENDIE



[HTTP://FO-HUS.FR](http://fo-hus.fr)

FAITS DIVERS - JUSTICE



### Les manipulateurs en radiologie médicale en grève



Les manipulateurs en électroradiologie médicale (MREM) ont manifesté sur le parvis du CHU de Strasbourg-Hautepierre. Photo Inka/Michel FESSON.

**Pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail et des salaires jugés insuffisants, les manipulateurs en électroradiologie médicale ont manifesté devant le CHU de Strasbourg-Hautepierre. Ils protestent contre la dégradation de leurs conditions de travail, par une augmentation forte de l'activité de radiologie et une baisse des effectifs. Pour**

CHSCT du CHU de Strasbourg. Selon lui, il faudrait une augmentation d'au moins 10 % des effectifs et elles sont actuellement 230 MREM aux HUS pour assurer les postes vacants et les congés maladie et maternité.

### Le coup de santé des élèves en soins infirmiers spécialisés



Pour les étudiants, la spécialisation en soins infirmiers ne doit pas être sacrifiée au profit du combiement des postes infirmiers vacants à l'hôpital. Photo Inka/Michel FESSON.

**Un diplôme retardé d'un an ?** Selon lui, la nouvelle période d'interception devait aller du 3 novembre au 2 janvier. « On devait reprendre les cours le 4 janvier pour être diplômés en 2022, comme prévu. Mais le 15 janvier, on nous a dit que la spécialisation en soins infirmiers représentait deux années supplémentaires d'études, après une affectation sans rigueur. »

**Christian Prud'homme, secrétaire régional Alsace du syndicat FO, trouve « inacceptable » que « les étudiants pallient les déficits de professionnels dans les établissements du Grand Est, même dans un contexte sanitaire difficile. Les étudiants en soins infirmiers spécialisés deviennent la variable d'ajustement dans des conditions difficiles de ressources humaines. De plus, ce prolongement d'arrêt ne répondrait qu'à la demande d'un établissement de santé, le CHU de Nancy. Celui de Strasbourg par exemple, n'a pas demandé une telle mesure. »**

### Ambulanciers à la peine



Des dizaines d'ambulanciers étaient en grève ce jeudi.

**LUNDI À STRASBOURG** Le service des urgences du CHU de Strasbourg sera lui aussi concerné par un mouvement de grève lundi 29 avril (voir le DNA du 18 avril 2019). Le syndicat Force Ouvrière et l'Association des médecins urgentistes de France ont déposé un préavis pour « dénoncer des conditions de travail et des conditions de prise en charge des patients devenues très compliquées » et demander « l'arrêt de cette politique » qui « détruit nos hôpitaux publics ».

**Le préavis de grève illimité lancé par FO aux HUS, et relayé ailleurs en France, serait suivi, selon le syndicat, par près de 70 % des effectifs, chiffre à relativiser en raison des réquisitions que les hôpitaux peuvent faire jouer : les équipages du Samu ont tourné hier à un régime normal.**

**Dans la nuit de jeudi à vendredi, une femme hospitalisée aux urgences du Nouvel Hôpital Civil de Strasbourg s'en est pris au personnel soignant. Jugée en comparution immédiate lundi, elle a été condamnée à un an de prison dont six mois ferme avec maintien en détention.**

**Dans la salle de comparutions immédiates du tribunal de Strasbourg, deux personnes sont au premier rang réservé aux parties civiles. Un homme se tient la main droite : deux doigts sont immobilisés et une attelle maintient son poignet. Une n-bras**

**« Une violence qui se banalise »**

**Des soignants des urgences du NHC sont venus lundi devant le tribunal de Strasbourg en soutien de leurs collègues agressés durant la nuit du 12 au 13 août. Aussi pour dire qu'ils n'en peuvent plus. « Depuis dix ans, la violence ne fait que monter, déclare Christian Prud'homme, secrétaire général du syndicat Force Ouvrière au CHU de Strasbourg. Et encore, le personnel n'évoque que les faits les plus graves. »**

**« Nous avons le sentiment d'être en danger. La nuit suivante, depuis une soignée. D'un manque de soutien aussi. » Pour le moment, s'agisse celle-ci, la hiérarchie a juste demandé pourquoi ma collègue pleurait après son agression. La violence est banalisée par la direction. On n'est pas là pour faire la police mais pour soigner. »**

**« Pour autant, l'expertise psychiatrique indique que son bien-être n'était pas aboli au moment des faits. J'aurais aimé ça consciemment ? », poursuit-elle.**

**« Nous avons le sentiment d'être en danger. La nuit suivante, depuis une soignée. D'un manque de soutien aussi. » Pour le moment, s'agisse celle-ci, la hiérarchie a juste demandé pourquoi ma collègue pleurait après son agression. La violence est banalisée par la direction. On n'est pas là pour faire la police mais pour soigner. »**

### Moins de lits donc... grève en pneumologie

**T**andis que les urgences font grève un peu partout pour obtenir des ouvertures de lits dans les hôpitaux, dans d'autres services les salariés en viennent parfois à menacer de cesser le travail si on ne réduit pas la taille de leur unité médicale : décidément, le ministre de la Santé, qui prometait un statu quo du nombre de lits en France, n'est pas près d'être délivré du casse-tête hospitalier.

Les Hôpitaux universitaires de Strasbourg illustrent le paradoxe : bien que leurs services d'urgence se plaignent de saturation, leur direction est mise en demeure de réduire l'activité de certains services de médecine. La raison de la colère dans les urgences qui réclament des lits d'aval, comme pour les services qui demandent des fer-

### Les infirmiers anesthésistes luttent pour leur statut



Une centaine d'infirmiers anesthésistes ont manifesté ce lundi matin sur le parvis du CHU de Strasbourg. Photo DNA/Laurent RÉA.

**« Après dix ans de promesses non tenues, les salariés préfèrent agir à titre préventif, dans l'optique notamment des augmentations salariales promises, plutôt que de devoir constater après coup qu'ils devront encore se contenter de simples mercis fait remarquer Christian Prud'homme, secrétaire régional Alsace pour le syndicat FO. Signe bienvenu selon lui, ses contacts avec la direction des Hôpitaux universitaires de Strasbourg laissent entrevoir le versement de la fameuse prime de 1 500 euros pour le mois de juin, ce qui représentera plus qu'un doublement pour les rémunérations les plus basses. Pas assez pourtant pour que les hospitaliers mettent en veilleuse leurs autres exigences financières à plus long terme, ou qu'ils laissent de côté leur demande d'autres mesures telles que l'arrêt de toute fermeture de lits et le renforcement des effectifs médicaux dans les établissements de santé.**

### Agression aux urgences



Une infirmière et un aide-soignant des urgences du Nouvel Hôpital Civil ont été agressés, vendredi 13 août à 4 h du matin. Le personnel dénonce le sous-effectif, des problèmes de gestion des flux et surtout l'aggravation de la violence. Photo DNA.

**« C'est un signe fort face à ce type d'incivilité », s'est félicité M. Arnaud Friedrich, l'avocat des parties civiles. L'infirmière victime tremble encore un peu. À l'audience, elle avait déclaré**

**« Une violence qui se banalise »**

**Des soignants des urgences du NHC sont venus lundi devant le tribunal de Strasbourg en soutien de leurs collègues agressés durant la nuit du 12 au 13 août. Aussi pour dire qu'ils n'en peuvent plus. « Depuis dix ans, la violence ne fait que monter, déclare Christian Prud'homme, secrétaire général du syndicat Force Ouvrière au CHU de Strasbourg. Et encore, le personnel n'évoque que les faits les plus graves. »**

**« Pour autant, l'expertise psychiatrique indique que son bien-être n'était pas aboli au moment des faits. J'aurais aimé ça consciemment ? », poursuit-elle.**

**« Nous avons le sentiment d'être en danger. La nuit suivante, depuis une soignée. D'un manque de soutien aussi. » Pour le moment, s'agisse celle-ci, la hiérarchie a juste demandé pourquoi ma collègue pleurait après son agression. La violence est banalisée par la direction. On n'est pas là pour faire la police mais pour soigner. »**

**« Pour autant, l'expertise psychiatrique indique que son bien-être n'était pas aboli au moment des faits. J'aurais aimé ça consciemment ? », poursuit-elle.**

sation de réunion d'établir les plans de travail pour les mois. le syndicat n'exclut moment d'autres moments de contentement que dans ce probouverts et ferm l'aléa des effectifs fisants en périodes tensions ou en cment du personnel



### MANIFESTATION

### Les infirmiers anesthésistes luttent pour leur statut

**« Après dix ans de promesses non tenues, les salariés préfèrent agir à titre préventif, dans l'optique notamment des augmentations salariales promises, plutôt que de devoir constater après coup qu'ils devront encore se contenter de simples mercis fait remarquer Christian Prud'homme, secrétaire régional Alsace pour le syndicat FO. Signe bienvenu selon lui, ses contacts avec la direction des Hôpitaux universitaires de Strasbourg laissent entrevoir le versement de la fameuse prime de 1 500 euros pour le mois de juin, ce qui représentera plus qu'un doublement pour les rémunérations les plus basses. Pas assez pourtant pour que les hospitaliers mettent en veilleuse leurs autres exigences financières à plus long terme, ou qu'ils laissent de côté leur demande d'autres mesures telles que l'arrêt de toute fermeture de lits et le renforcement des effectifs médicaux dans les établissements de santé.**

**« C'est un signe fort face à ce type d'incivilité », s'est félicité M. Arnaud Friedrich, l'avocat des parties civiles. L'infirmière victime tremble encore un peu. À l'audience, elle avait déclaré**

### Agression aux urgences

**Dans la nuit de jeudi à vendredi, une femme hospitalisée aux urgences du Nouvel Hôpital Civil de Strasbourg s'en est pris au personnel soignant. Jugée en comparution immédiate lundi, elle a été condamnée à un an de prison dont six mois ferme avec maintien en détention.**

**Dans la salle de comparutions immédiates du tribunal de Strasbourg, deux personnes sont au premier rang réservé aux parties civiles. Un homme se tient la main droite : deux doigts sont immobilisés et une attelle maintient son poignet. Une n-bras**

**« Une violence qui se banalise »**

**Des soignants des urgences du NHC sont venus lundi devant le tribunal de Strasbourg en soutien de leurs collègues agressés durant la nuit du 12 au 13 août. Aussi pour dire qu'ils n'en peuvent plus. « Depuis dix ans, la violence ne fait que monter, déclare Christian Prud'homme, secrétaire général du syndicat Force Ouvrière au CHU de Strasbourg. Et encore, le personnel n'évoque que les faits les plus graves. »**

**« Pour autant, l'expertise psychiatrique indique que son bien-être n'était pas aboli au moment des faits. J'aurais aimé ça consciemment ? », poursuit-elle.**

**« Nous avons le sentiment d'être en danger. La nuit suivante, depuis une soignée. D'un manque de soutien aussi. » Pour le moment, s'agisse celle-ci, la hiérarchie a juste demandé pourquoi ma collègue pleurait après son agression. La violence est banalisée par la direction. On n'est pas là pour faire la police mais pour soigner. »**

**« Pour autant, l'expertise psychiatrique indique que son bien-être n'était pas aboli au moment des faits. J'aurais aimé ça consciemment ? », poursuit-elle.**

**« Nous avons le sentiment d'être en danger. La nuit suivante, depuis une soignée. D'un manque de soutien aussi. » Pour le moment, s'agisse celle-ci, la hiérarchie a juste demandé pourquoi ma collègue pleurait après son agression. La violence est banalisée par la direction. On n'est pas là pour faire la police mais pour soigner. »**



# L'1 FO

1 H pour vous informer de vos droits

CA

RF

CA

RH

RT



## SPÉCIAL PLANNING

Depuis le mois d'avril, FO-HUS qui s'efforce de toujours communiquer à l'ensemble des agents des HUS les informations les plus justes et pertinentes, a testé la mise en place de réunions Teams avec des thèmes en lien avec vos conditions de travail, vos droits, vos évolutions professionnelles, votre retraite.

Les premières réunions ont eu pour thème les questions relatives aux plannings.

Le but était de pouvoir vous donner rendez-vous afin d'échanger avec vous sur ces différents thèmes et que vous puissiez apprendre et comprendre vos droits via la présentation d'un document support et une interaction directe avec nos intervenants où chacun a pu poser ses questions.

**Avec un succès grandissant, nous avons poursuivi ces rencontres en abordant des thèmes en fonction de vos suggestions.**

Vous pouvez retrouver tous les documents supports sur le site fo-hus.fr

### SÉCURITÉ INCENDIE



FO-HUS a organisé une rencontre avec la DRH pour les agents de la sécurité incendie dont les missions sont de plus en plus complexes et intrinsèquement liées à l'ensemble de l'établissement.

**FO-HUS a demandé et obtenu à ce que 32 agents contractuels puissent bénéficier d'un CDI afin de consolider la fidélisation de ces équipes.**

**FO-HUS a également obtenu l'ouverture de plusieurs concours OP2 et OP1.**

### TÉLÉTRAVAIL



**FO-HUS a porté le dossier du télétravail aux HUS.**

Dès octobre 2018, FO-HUS a mis ce sujet à l'ordre du jour du Chsct avec une présentation par nos représentants FO-HUS d'un dossier complet argumenté ainsi qu'une intervention à notre demande, d'un chef de projet de l'Eurométropole ou le télétravail avec déjà cours avec succès.

**Cette présentation a permis d'éclairer les débats avec un retour positif de la Direction et la mise en place d'un groupe de travail dès janvier 2019.**

### DENTAIRE



Suite à des fuites de laveurs, des équipements absents et des stockages de produits toxiques inappropriés, FO-HUS obtient :

- La réparation du laveur BIO DA en urgence
- L'enlèvement de 2 machines obsolètes utilisant des produits dangereux
- Une réorganisation du stockage des produits
- **Une commande d'équipements de sécurité adéquate pour les personnels**

### STANDARD



Au regard de grandes difficultés suite à de nombreux arrêts maladie, l'augmentation des risques psychosociaux dans ce secteur, FO-HUS a obtenu :

- Des remplacements par des mensualités une formation pour les nouveaux arrivants
- Des négociations avec la DRH pour apaiser les tensions et pérenniser le fonctionnement du standard

### CARDIOLOGIE



Face à des problèmes récurrents de manque d'effectifs AS, d'astreintes déguisées, FO-HUS est intervenu et a obtenu de la DRH l'engagement de

- Superviser les plannings pour que les agents puissent avoir 3 semaines consécutives de CA en été
- L'arrêt des astreintes déguisées sur les plannings
- Le remplacement des AS pour assurer l'affectif

### ENDOSCOPIE



Suite à la panne de centrale de traitement de l'air et l'apparition de moisissures, FO-HUS a demandé la tenue d'un Chsct extraordinaire et a obtenu :

- La réparation en urgence de la centrale de traitement de l'air, une climatisation provisoire installée dès le lendemain du Chsct extraordinaire
- La location d'un épurateur chimique
- Le traitement immédiat des moisissures



## LA REVUE 2018/19

### ENQUÊTE RISQUES PSYCHO-SOCIAUX



Une enquête menée par FO-HUS auprès de l'ensemble des agents HUS a permis de présenter de manière factuelle la montée des risques psychosociaux aux HUS.

Ce travail a été présenté devant la Direction aux instances. L'enquête a été également remise à la Direction de l'ARS et envoyée au Ministère de la Santé.

### RADIOLOGIE



Face à la souffrance physique et psychologique des agents en sous effectifs, les nombreux arrêts maladies non remplacés, le turn-over croissant d'examen, FO-HUS a immédiatement réagi en investissant la DRH pour porter les revendications des agents et obtenu :

- L'embauche de 12 agents sur les 13 postes vacants
- L'obtention d'une manip radio supplémentaire immédiatement
- L'appel à des intérimaires en urgence
- La création d'une nouvelle équipe de radio au lit, commune avec les MERM des urgences

### URGENCES



Suite à un préavis de grève suivi d'une grève, FO-HUS a obtenu

- Une rencontre avec la Direction et les équipes
- La création d'un poste d'infirmier volant 24 h/24 h
- 9 recrutements de médecins pour l'ensemble des urgences et du Samu
- La création d'une unité de 25 lits post-urgences de gériatrie
- La stagiairisation des agents à 12 mois au lieu de 24 mois

### RÉANIMATION



Suite à de grosses difficultés d'effectifs manquants, de planification, l'épuisement des équipes en réanimation, FO-HUS négocie avec la Direction et la Direction des soins et obtient :

- Une fermeture de lits ponctuelle
- La régularisation des heures supplémentaires et la validation des congés
- La titularisation avancée à 12 mois au lieu de 24 mois

### ASH/GSF



Préavis de grève suivie d'une grève

- FO-HUS a retardé le déploiement de GSF
- Alerte par courrier au Président du Conseil de Surveillance des HUS, au Préfet, aux Elus
- Une délégation d'ASH avec FO-HUS a été reçue par le Directeur de l'ARS
- FO-HUS a accompagné les Personnels lors des entretiens individuels

## LA REVUE 2022

### URGENCES NHC



Depuis le début de l'année 2022, 14 droits d'alerte ont été enregistrés mettant en exergue le danger grave et imminent encouru par les professionnels mais également les patients.

Malgré plusieurs tentatives infructueuses de prise de conscience de notre Direction, de l'ARS, il aura fallu un 1<sup>er</sup> rendez-vous d'une délégation FO-HUS avec Mme la Préfète du Bas-Rhin et un drame humain pour qu'enfin la Direction entende et étudie nos revendications.

### INDÉMNITÉ FORFAITAIRE TECHNIQUE



Dès 2020, FO-HUS obtenait une évolution sans précédent de l'IFT de 20 et 30 %, respectivement pour les grades TH et TSH avec rétroactivité.

Fin 2021, la Direction faisant face à des difficultés financières, a tenté de remettre en cause cette avancée sociale à la baisse sur la base d'une analyse juridique.

Dès le début de cette année 2022, c'est en responsabilité que FO-HUS a pris le « lead » de cette négociation en étant force de propositions et surtout de persuasion.

**FO-HUS a obtenu un accord qui pérennise un haut niveau du taux fixe selon les métiers et sanctuarise une enveloppe de 3 % pour le taux variable**, permettant de reconnaître les agents à leur juste valeur professionnelle.

Ce travail reconnu de tous, fera même l'objet d'un accord collectif et d'une signature unanime des autres organisations syndicales.

**FO-HUS a également obtenu l'ouverture de 59 concours pour les Techniciens supérieurs Hospitaliers et Techniciens Hospitaliers pour l'année 2022.**

### CENTRE DE RÉCEPTION ET DE RÉGULATION DES APPELS



Suite à la présentation en Chsct par FO-HUS d'un rapport sur les conditions de travail délétères au sein du CRRA, FO-HUS avait demandé qu'une médiation externe soit effectuée par la SFMU (Société Française de Médecine d'Urgence) afin de réaliser un bilan factuel de la situation au CRRA et de mettre en place des mesures concrètes d'améliorations organisationnelles et managériales.

### CONTRAT D'AVENIR



Vote « abstention » de vos représentants au Comité Technique d'Établissement le 15 mars dernier.

Ce vote a été conditionné par l'octroi de 60 millions d'euros sur 3 ans dès cette année 2022. Il faut savoir qu'après le 18 mars, plus aucune subvention ne pouvait être octroyée du fait de leur impact possible pour les élections présidentielles qui approchaient.

Au vu des difficultés financières des HUS et malgré l'absence de remise du document écrit avant la séance, FO-HUS a pris ses responsabilités pour assurer le financement notamment de nos salaires.

### LA REVUE 2022

### LES ANNÉES COVID 2020/21

#### SAGES-FEMMES



✓ Des accords à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 concernant la revalorisation de la profession des Sages-femmes vont déboucher sur :

- Le versement d'une prime d'exercice médicale de 240 euros/mois pour les Maïeuticien(ne)s titulaires, stagiaires et contractuel(le)s de la FPH
- La création de nouvelles grilles indiciaires intégrant 21 points d'indices supplémentaires
- Le doublement des ratios promu/promouvables évitant la stagnation dans le 1<sup>er</sup> grade
- Sur la résorption de l'emploi précaire, une instruction ministérielle sera adressée aux Directeurs d'établissements pour les inciter fortement à titulariser les Maïeuticien(ne)s contractuel(le)s notamment dans le cadre des accords du Ségur de la Santé relatif à la FPH.

Malgré ces avancées majeures, les revendications continuent !  
Notamment la révision du décret de périnatalité de 1998 visant à augmenter le nombre de Sage-femmes à l'Hôpital et à améliorer les conditions de travail.

#### AMBULANCIERS



✓ Après de fortes mobilisations des ambulanciers de France et notamment une grève des ambulanciers des HUS, **Force ouvrière a pu obtenir une 1<sup>ère</sup> avancée sur les revendications des ambulanciers pour la reconnaissance du statut de soignant.** Le combat continue car il reste de nombreuses revendications à porter avec un objectif prioritaire : le passage en catégorie B, classée catégorie « active » et une création de grille indiciaire en rapport avec leur statut.

#### AIDES SOIGNANTES REPOSITIONNÉES



✓ Suite aux accords du Ségur de la Santé, un décret a permis aux aides-soignantes et auxiliaires de puériculture le passage en catégorie B, y compris tous ceux et celles qui sont en repositionnement sur des postes administratifs. La Direction avait pris la décision de n'appliquer ce passage qu'aux AS/AP de la filière soignante pour les agents au lit du patient.

Après plusieurs interventions auprès de la Direction Générale de l'Offre de soins et de l'ARS, **FO-HUS a finalement obtenu l'application du décret pour que l'ensemble des AS/AP des HUS puissent passer en catégorie B et bénéficier des nouvelles grilles indiciaires du Ségur.**

#### FORFAIT MOBILITÉ DURABLE



✓ Afin d'encourager le recours à des transports plus propres pour les trajets domicile-travail, le « forfait mobilité durable » est entré en vigueur le 10 mai 2020.

Le « forfait mobilité durable » doit permettre aux agents qui utilisent le vélo ou le covoiturage de pouvoir se déclarer auprès de la DRH afin de bénéficier d'une somme exonérée d'impôts sur le revenu.

Or, la Direction dans son objectif de suppression massive des primes, a pris la décision à partir de 2021, sans aucune consultation en instance, de ne plus verser ce forfait et donc purement et simplement ne pas appliquer le décret !  
FO-HUS est intervenu auprès de Mme la Maire de Strasbourg pour soulever cette contradiction avec son orientation et engagement politique.

**FO-HUS a donc obtenu la pérennisation de la mise en place du forfait mobilité aux HUS reconduit dès 2022.**

#### TECHNICIEN(E) DE LABORATOIRE EFR



#### ROBERTSAU



✓ FO-HUS a obtenu pour les techniciens de laboratoire au service des Examens Fonctionnels Respiratoires la **prime de travaux dangereux, insalubres et salissants à taux 1** Début de la réingénierie du diplôme des techniciens de laboratoire dans l'objectif d'une intégration sur les grilles A « type » en même temps que les ISGS

✓ **FO-HUS intervient régulièrement auprès des services de la Robertsau.** Nous avons obtenu pour les soignants des services de gériatrie de la Robertsau :  
- La prime pour travaux dangereux, insalubres et incommodants au taux 1  
- La mise à disposition de dispositifs motorisés pour aider à mettre des bas de contention  
- Suite à la réunion organisée par FO-HUS avec les agents, la DRH s'est engagée à revoir les plannings de fin d'année afin que les agents aient bien une des 2 fêtes de Noël/Nouvel-an

#### PHARMACIE HAUTEPIERRE

✓ FO-HUS a obtenu le versement de la **prime pour travaux dangereux, insalubres et incommodants taux 1** pour les préparateurs en pharmacie de l'UF 6376, préparation des anti-cancéreux.

#### PNEUMOLOGIE



✓ Suite à la contamination à la Covid-19 de plusieurs agents de l'UF 1401, les plannings n'étant plus à l'effectif cible ont désorganisé l'équipe. **FO-HUS a fait un droit d'alerte qui a permis d'obtenir sur plusieurs jours le remplacement de l'effectif manquant afin que les agents puissent travailler dans des conditions sécuritaires.**

#### CLINIQUE DENTAIRE

✓ FO-HUS a obtenu pour les Aides-soignants des services de dentaire NHC :  
- **Le maintien sur les grilles AS pour les aides-soignants en repositionnement**

#### HEPATO DIG NHC



✓ En 2019, une enquête des risques psycho-sociaux mettait en avant un mal-être généralisé dans le pôle suite à des projets de restructurations qui ne prenaient pas en compte les demandes des agents en effectifs.  
**FO-HUS a organisé une grève fin 2019** et a obtenu l'arrêt de la restructuration dans le projet était la mise en œuvre d'un service mixte chirurgie/médecine au 2254.  
**Nous avons obtenu la mise en place d'une IDE et AS de jour supplémentaires.**  
FO-HUS est intervenu régulièrement pour aider les agents de ce secteur au regard de nombreuses problématiques liées aux plannings qui ne respectent pas les temps partiels, les récupérations, la validation des heures supplémentaires et les désidératas des agents.

# FO HUS SPÉCIAL ÉLECTION

Actions Résist Mobilisations Reconquérir Résister Actions Revend

## LES ANNÉES COVID 2020/21

Les années Covid auront marqué l'ensemble des professionnels de la filière santé, privée comme publique. Elles auront surtout mis en exergue les difficultés déjà dénoncées avant cette crise épidémique mondiale, la fragilité d'un système de santé en bout de course, la paupérisation de la Fonction Publique Hospitalière, un Gouvernement désintéressé, qui n'a pas su protéger ses agents lors de la 1<sup>ère</sup> vague.

Malgré ce manque de considération, de respect qui durent depuis une vingtaine d'années déjà, les agents médicaux, paramédicaux, administratifs, ASH, ouvriers, techniciens etc. ont pourtant répondu présents, ont sacrifié leur vie de famille, vie privée, mettant leur propre santé en jeu et même leur vie, pour faire front commun face à la pandémie.

FO-HUS se devait d'être à vos côtés pendant ces durs moments et nous étions physiquement présents et joignable H 24 par téléphone.

Nous avons pris acte qu'il était primordial pour nos agents de pouvoir être informés en temps réel. Certains de nos délégués permanents sont retournés dans les soins, d'autres ont assuré les permanences, ont collecté ces informations devenues vitales pour les agents HUS qui n'avaient aucune visibilité, aucune réponse de la Direction quant à la pénurie de moyens, de protections personnelles, masques, blouses, des protocoles changeant constamment, pour lesquels les agents ont dû s'adapter dans l'urgence, malgré l'incohérence de ces derniers.

Les agents ont été exposés à ce virus inconnu ainsi que leurs proches.

Bas les masques !

Pour FO-HUS, le Gouvernement est responsable et une plainte contre X pour mise en danger de la vie d'autrui a été déposée.

Au niveau local, FO-HUS s'est engagé dans un bras de fer avec la Direction, notamment pour l'obtention de masques FFP2 et chirurgicaux pour TOUS les agents HUS, l'obtention d'effectifs en renfort.

FO-HUS, qui a été à l'initiative de la mise en place du télétravail en 2019, a permis à de nombreux agents de pouvoir en bénéficier et continuer à travailler en dehors de l'œil du cyclone.

### AUDIT EXTERNE PÔLE URGENCE/RÉA



Suite à de multiples droits d'alertes déposés par FO-HUS et le suicide d'un agent du pôle urgence/réanimation, nous avons demandé que soit effectué un audit externe par la société Technologia.

Les 3 premiers critères énoncés par les agents dans cet audit sont :

- L'augmentation de la charge de travail
- Le manque de reconnaissance de leur hiérarchie et de la Direction
- L'épuisement professionnel touche 33 % des sondés chez les Infirmiers de ce pôle

FO-HUS a organisé une conférence de presse avec des professionnels qui ont pu s'exprimer sur leur quotidien en présence d'une députée, membre de la commission d'enquête parlementaire chargée d'analyser la gestion de la crise sanitaire.

Cette conférence de presse a été relayée par divers médias, Mme la Députée, sensible aux témoignages des agents présents, a porté ce sujet à l'Assemblée Nationale.

### MEDICAL B



Alerté par les équipes de l'UF 3723 du pavillon Médical B dont le service avait été transformé en unité Covid et dont tous les lits étaient occupés par des patients infectés par la Covid-19.

Les agents nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant leur protection, à savoir qu'à cet instant ils ne recevaient des masques FFP2 que dans certaines circonstances. (ex. aérosols) FO-HUS a demandé et obtenu la protection de TOUS les agents de cette UF et plus largement, TOUS les services transformés en unités Covid, par la distribution de masques FFP2 à TOUS.

FO-HUS a aussi demandé et obtenu l'augmentation des effectifs avec au moins un personnel supplémentaire (Jour, matin ou après-midi en fonction des besoins) pour renforcer les unités Covid.



### GRÈVE DES AMBULANCIERS DU CHU DE STRASBOURG

Ce jeudi 1er juillet, forte mobilisation des ambulanciers de notre CHU et de la région avec Force Ouvrière devant les portes du SAMU de Strasbourg.

Les ambulanciers ont décidé de faire grève ce 1er juillet pour signifier leur mécontentement face aux mépris du Gouvernement pour leur profession. Les ambulanciers hospitaliers relèvent de la catégorie C sédentaire des agents techniques et ouvriers de la Fonction Publique, personnels n'étant pas en contact avec les patients.

Pourtant leur formation initiale ainsi que leur expérience de terrain leur imposent de mettre en pratique des compétences afin d'assurer la prise en charge de patients dans le cadre de l'urgence et de la réanimation. Les ambulanciers sont amenés à devoir gérer de situations stressantes, être réactifs pour réagir dans l'urgence.

Dans ces situations, les ambulanciers sont amenés à mettre en pratique des capacités qui se retrouvent dans les compétences attendues de la fonction d'Aide-soignant comme la prise de paramètres, une glycémie, la mise en place d'une oxygénothérapie ou pratiquer le massage cardiaque....

Les ambulanciers sont exposés aux différents risques que connaissent leurs collègues soignants en plus de ceux liés à leur fonction de conducteur de véhicules du SAMU/SMUR et transports internes.

Leur revendication première est le passage en catégorie B, classée catégorie active et ainsi permettre la reconnaissance de leurs compétences et de la pénibilité de leur profession.

AVEC FO : LES AMBULANCIERS POUR UNE RECONNAISSANCE JUSTE !



SYNDICAT FO HUS Tel : 03 88 11 60 97  
Http://fo-hus.fr



### Réunion jeudi 29 avril 2021 Services de réanimation des HUS

FO-HUS organise une réunion le

jeudi 29 avril 2021 à 11 h au local FO centre-ville

pour l'ensemble des personnels des services de réanimation.

Cette réunion a 2 objectifs :

- FO-HUS propose aux agents d'échanger sur l'organisation de la journée de grève du 11 mai 2021 et constituer un cahier de doléances.
- A l'issue de cette réunion, nous solliciterons une rencontre avec le Directeur Général de notre établissement.

Pour les agents qui ne pourraient pas venir à notre réunion du jeudi 29 avril, nous vous demandons de nous faire parvenir par mail, vos doléances afin d'élaborer le cahier de doléances.

Cette action est importante car elle prouve la détermination des agents à défendre leurs valeurs professionnelles et humaines !

La charge de travail au regard des prises en charge des patients dans ce contexte de crise sanitaire n'a eu de cesse de prouver que notre établissement pouvait compter sur les compétences de nos agents à se mobiliser et s'adapter à la demande en lits COVID, leur dévouement envers les patients et les familles jusqu'au sacrifice de leur temps de repos et congés annuels pour assurer la continuité de cette prise en charge.

D'ailleurs FORCE OUVRIERE a par voie de courrier, saisi la Direction Générale de l'Offre de Soins concernant l'iniquité de traitement des agents qui se sont vu rémunérer leurs rappels sur CA sur la base du décret de décembre 2020 et non en heures supplémentaires !

inadmissible de la part de notre CHU alors que d'autres établissements ont naturellement su remercier les agents à la hauteur de leur investissement.

Nous demanderons également un rendez-vous à l'ARS pour accompagner les agents des services de réanimation des HUS et porter vos revendications !

SYNDICAT FO HUS Tel : 03 88 11 60 97  
Mail: forceouvriere@chru-strasbourg.fr  
Http://fo-hus.fr



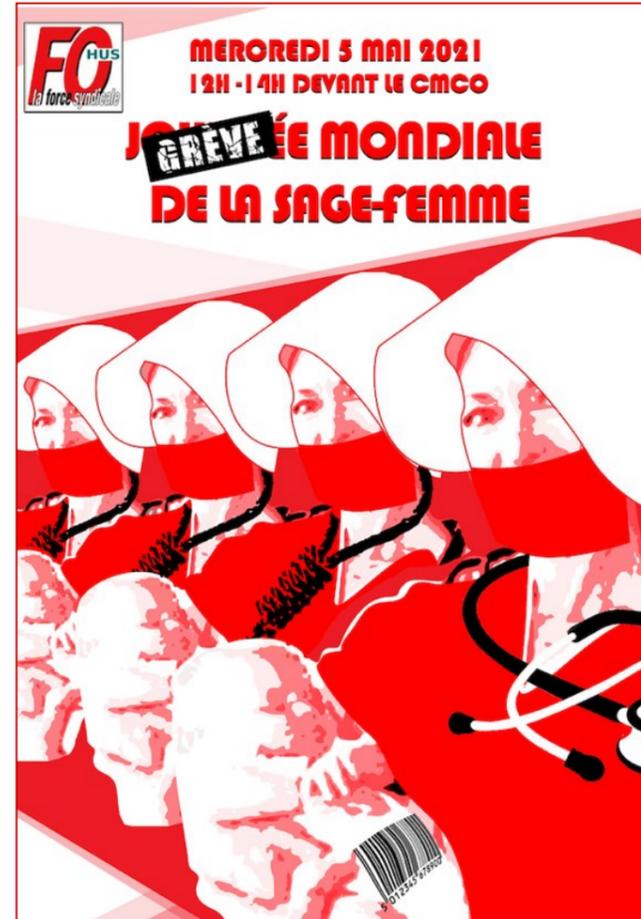
### Grève nationale #BLOQUES TON BLOC 23 septembre 2021

#### Grève des infirmier(e)s des blocs opératoires

Force Ouvrière et le SNIBO appellent à la grève les Infirmiers travaillant dans les blocs opératoires des établissements sanitaires de la Fonction Publique Hospitalière de notre région sur les revendications ci-dessous :

- Le respect de la réglementation en vigueur depuis le 1er janvier 2020 dans tous les établissements de santé
- Une NBI spécifique IBODE
- Le dégel du point d'indice des fonctionnaires
- La réingénierie de la formation actée pour la rentrée 2022
- Un nouveau droit d'option = droit au « remords »
- Une reconnaissance de la pénibilité de la profession
- Une prise en charge sécuritaire et qualitative des patients en normant par décret l'effectif minimum d'IBODE nécessaire lors d'activité chirurgicale et de médecine interventionnelle
- Un véritable plan de formation des IDE exerçant dans les blocs opératoires, une homogénéisation de la formation pour les étudiants IBODE, cadres IBODE, ainsi que le maintien des rétributions additionnelles pendant la formation

SYNDICAT FO HUS Tel : 03 88 11 60 97  
Http://fo-hus.fr



MERCREDI 5 MAI 2021  
12H - 14H DEVANT LE CMCO

### JOURNÉE MONDIALE DE LA SAGE-FEMME

## LE SÉCUR DE LA SANTÉ

A partir de juillet 2020, face à l'ampleur de la crise sanitaire le Gouvernement a décidé de mettre en place un plan de modernisation de notre système de santé. Plusieurs axes ont été identifiés et des priorités mis en avant comme la revalorisation des soignants, la réingénierie des professions de la FPH, définir de nouvelles politiques d'investissements et de financements, définir de nouvelles organisations afin de simplifier le quotidien des équipes médico-soignantes, fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Il aura fallu attendre une crise épidémique mondiale pour que ce projet, pour le moins ambitieux, puisse émerger après des années de mise sous silence des difficultés rencontrées par les Personnels de la FPH, les périodes d'austérité budgétaire avec un gel du point d'indice depuis une vingtaine d'années, la paupérisation de certaines catégories professionnelles.

Ce projet aura tout de même permis de réunir plusieurs acteurs politiques, professionnels de santé, représentants d'usagers, membres d'organisations syndicales à une même table afin de se concerter sur les grandes lignes qui constitueront alors les grands chantiers du Ségur de la Santé 1, puis du Ségur de la Santé 2.

Cela a été également l'opportunité pour notre organisation syndicale d'être force de propositions, avec souvent un avis décisionnaire sur les propositions faites par le Gouvernement, repoussant le Gouvernement dans ses derniers retranchements. Les négociations ont été âpres et de longue haleine mais pour Force Ouvrière, si l'on ne fait pas parti de la solution, c'est que l'on fait parti du problème !

Contrairement à certaines organisations qui ont préféré claquer la porte des négociations, nous savions qu'il serait pertinent de pouvoir travailler de l'intérieur et au vu des enjeux et de ce que l'on a obtenu, cela a démontré que notre opiniâtreté aura été payante.

Dans le cadre du Ségur de la Santé 1, les signataires de l'accord se sont entendus pour que la 1<sup>ère</sup> des mesures soit une revalorisation immédiate des rémunérations de l'ensemble des personnels hospitaliers et des EHPAD. Cette dernière prendra la forme du CTI (Complément du Traitement Indiciaire) qui équivaut à 49 points d'indice, soit 220 euros brut, 183 euros net pour l'ensemble des agents titulaires et contractuels.

Ce CTI est pris en compte lors du calcul de la retraite et il représente pour certaines catégories professionnelles jusqu'à 20 % de salaire en plus !

Bien sûr, il n'aura pas été aisé d'obtenir ce véritable tour de force car à l'origine le Gouvernement n'entendait revaloriser qu'une partie des soignants avec des revalorisations ne dépassant pas les 90 euros.

Pour Force Ouvrière, il nous paraissait inconcevable que l'ensemble des personnels ne soit pas considéré, surtout dans le contexte du Covid où l'engagement des agents n'a pas été significatif uniquement pour la filière soignante mais également dans les filières administratives, laboratoires, Bio médicale, logistiques, bionettoyage, informatique etc.

Le Ségur de la Santé 2, second volet des négociations autour de la revalorisation des agents de la Fonction Publique Hospitalière a vu la création :

- De nouvelles grilles indiciaires catégorique A type, profitant aux IDE, IADE, IBODE, IDE puér., cadres de santé, techniciens de laboratoire, Merm, Kinésithérapeutes, orthophonistes.
- Le passage des aide-soignants et aides médicaux psychologiques en catégorie B, sans remise en cause de la catégorie « active ».
- La revalorisation des grilles des agents dans les corps d'extinction catégorie B.
- La rénovation des grilles indiciaires et le statut des Sages-femmes.

Force Ouvrière a travaillé également sur d'autres chantiers, tels que le développement des pratiques avancées, la réingénierie des métiers, des compétences et de la formation pour les 3 corps classés en catégorie B (préparateurs, diététiciens et techniciens de laboratoire)

Par ailleurs, Force Ouvrière a également exigé la publication immédiate de l'arrêté mentionnant le doublement des ratios promus-promouvables pour les années 2020 et 2021.

Lors des différents comités de suivi du Ségur, Force Ouvrière a réaffirmé la nécessité absolue d'étendre les dispositions du Ségur à l'ensemble des agents du secteur social. Nous avons également réitéré notre revendication d'une réelle revalorisation des grilles des catégories C concernant la plupart des agents des filières administratives, ouvrières.

### MESSAGE IMPORTANT COVID-19

## Une petite victoire pour les agents HUS !

C'est face à l'adversité contre ce COVID-19, qu'une fois encore les Personnels des HUS répondent présent !

Malgré l'ampleur du désarroi qui se joue chaque jour au sein de notre établissement, avec l'explosion de cas de patients et d'agents contaminés, les équipes montent au front.

Aussi pour Force Ouvrière, il était inadmissible que nos agents ne soient pas correctement protégés !

Nous avons interpellé par courriers le Ministère des Solidarités et de la Santé, l'Agence Régionale de Santé du Grand-Est, la Direction des HUS pour réclamer un masque pour chaque Agent !

La Direction a donc décidé le dimanche 22 mars d'étendre le port du masque à tous les agents des HUS.

Les Agents auront deux masques par jour/agent travaillant 7 h 30 et trois masques pour les agents travaillant 12 heures.

**Pour FOHUS il est important de participer à la continuité des soins pour la population en danger, certains d'entre nous sont retournés en services de soins et nous continuons d'assurer notre travail pour vous soutenir dans les difficultés que vous rencontrez dans les services.**

**Toute l'équipe FOHUS toujours à vos côtés !**

SYNDICAT FO HUS Tel : 03 88 11 60 97  
Mail: forceouvriere@chru-strasbourg.fr  
Http://fo-hus.fr

## MANIFESTATION 16 JUIN 2020

### Appel à tous les personnels hospitaliers

La manifestation prévue à Strasbourg le 16 juin avec un RDV Place Kléber à 14 heures se tiendra.

La préfecture nous rappelle la règle des rassemblements autorisés de 10 personnes toujours en vigueur aujourd'hui, mais au vu des discussions et déclaration en OII, cette règle ne devrait pas s'appliquer stricto sensu.

**Pour Force Ouvrière, la nécessité et la volonté de revendiquer sur nos conditions d'exercice et de nos conditions de travail nous paraissent légitimes à maintenir cette manifestation malgré cette règle de 10 personnes applicable aux rassemblements.**

**Seulement pour Force Ouvrière, il paraît absolument nécessaire d'appliquer strictement les mesures barrières sanitaires en vigueur, avec port de masques et respect des distanciations.**

Revalorisation des rémunérations et des carrières  
revalorisation pour l'ensemble du personnel  
Mettre fin à la perte d'attractivité du secteur public hospitalier  
Arrêt de la suppression des postes et des lits  
Augmentation de 300 euros nets pour tous  
Amélioration des grilles indiciaires

Une des plus importantes manifestations organisées à Strasbourg par FO-HUS avec + de 6000 manifestants!  
Du jamais vu depuis la dernière manifestation des infirmières il ya 20 ans !

## GRÈVE MERM

### 18 SEPTEMBRE 2020

#### Grève des Manipulateur(trice)s en electro-Radiologie Médicale

#### 18 SEPTEMBRE 2020 À 8H UF 6213 ET UF 6222

Les besoins d'imagerie à visée diagnostique et thérapeutique n'ont cessé d'augmenter ces dernières années notamment avec la récente ouverture de Haute-pierre II et de TICANS. Ces professions sont en tension et de nombreux postes restent vacants par manque d'attractivité.

L'accroissement de la demande d'examen et le turn-over des patients sur le scanner de Haute-pierre obligent les MERM à engager régulièrement leurs responsabilités afin de réaliser les actes qui relèvent en grande majorité de l'urgence.

Les MERM des UF 6213 et 6222 souhaitent une reconnaissance de leur travail, de leurs conditions et de leur engagement quotidien. Les agents de ces UF, qui sont confrontés aux mêmes risques que leurs collègues des urgences, souhaitent pouvoir bénéficier de la prime Buzyn.

Malgré plusieurs rencontres avec les ressources humaines et la présentation en CHSCT de ces difficultés, aucune réponse probante n'a été satisfaisante pour répondre aux revendications des agents. Force Ouvrière avec les MERM des UF 6213 et 6222 s'engage dans une grève reconductible pour laquelle les MERM exerceront leurs actes dans le respect le plus strict de leur décret de compétences, ainsi les agents se réservent le droit de ne pas effectuer les actes qui n'en relèveraient pas.

Nos revendications sont :

- La prime individuelle de risque (prime Buzyn) pour une équité avec leurs collègues du scanner NHC
- La prime pour travaux dangereux, insalubres, inconfortables et salissants
- La prime Veil
- L'installation du 4<sup>ème</sup> scanner demandé par les équipes depuis plusieurs années ainsi que la réévaluation des effectifs dans les UF 6213 et 6222
- Des effectifs de 3 MERM les week-ends (+1 MERM de 10h à 18h samedi et dimanche)
- Le remplacement des personnels en arrêt de maladie
- Le respect des trames des plannings, des roulements d'équipes, temps de récupérations...
- Le respect du délai de transmission des plannings
- Le respect des effectifs cibles pour chaque UF
- Le respect des desideratas, poses de congés annuels
- La demande de stagiairisation des agents en CDD
- Le respect du droit à la formation et maintien des compétences par l'accessibilité des formations pour l'ensemble des agents
- L'évaluation des besoins des agents en radioprotection (formation, dispositifs de protection etc...)
- La prime de tutorat pour la prise en charge des stagiaires manipulateurs radios
- La prime d'intéressement en regard des vacances de patients privés (médecins, ICANS)
- La prime d'intéressement collectif en regard des protocoles en cours dans les unités 6213 et 6222.

## PRÉAVIS DE GRÈVE DES PERSONNELS DES SERVICES DE L'HÔPITAL DE LA ROBERTSAU

Excusable ! Inhumain ! Insupportable ! Acceptable ! Dommage !

Depuis plusieurs années le secteur de l'aide à la personne âgée est la dernière roue de la fonction publique hospitalière. Force Ouvrière a toujours dénoncé des conditions de travail inacceptables pour nos agents et une prise en charge inhumaine pour les patients.

Force Ouvrière, la CGT et les personnels des services d'EHPAD, de soins de longue durée, SSR, UCC, de médecine interne ont décidé de déposer un préavis de grève pour le mardi 15 octobre 2019

Aujourd'hui les personnels de l'ensemble des services de l'hôpital de la Robertsau sont unanimes pour porter leurs revendications devant la Direction et avoir des conditions de soins et de prises en charge dans le respect de la dignité des résidents, de redonner du sens et de la valeur à leurs actes.

Nos agents sont en souffrance et réclament à juste titre plus de moyens humains et matériels mais également une reconnaissance de leur dévouement auprès de leurs résidents. Les personnels des services de gériatrie de la Robertsau sont épuisés et écoeurés du peu de considération du travail qu'ils font auprès des personnes âgées qui méritent des soins de qualité.

Pourtant les services de gériatrie sont un maillon essentiel du parcours des patients et comme l'avons pu le constater avec les services engorgés des urgences, l'amélioration de la prise en charge du sujet âgé dans des unités telles que les SSR permettrait de tendre à la pérennisation du malaise des urgences et du manque de lits d'aval.

### Grève le 15 octobre 2019 10h à 15h devant le pavillon Kuss

Nos revendications sont :

- Augmentation et respect des effectifs cibles
- Diffusion des plannings à date et respect des trames
- Demande d'un réel pool de remplacement
- Remplacement des absences à hauteur d'un agent pour 1 agent
- Augmentation des effectifs pour chaque UF
- Augmentation des effectifs ATE
- Attribution de la prime spécifique pour les agents en gériatrie
- Organisation de formations «gériatrie» et «premiers secours» sur site
- Majoration de la prime de nuit
- Insécurité la nuit - plus d'agents de sécurité
- Respect des demandes de mutations
- Paiement à 100 % des rappels sur repos pour les ASH
- Stagiairisation pour tous les agents en CDD
- Demande de matériel supplémentaire (brancards douches, supports de sacs à linge, coussins de latéralisation, tenues etc.)

**1 PERSONNEL = 1 RÉSIDENT**

La Direction a proposé une première réunion de négociations lundi 14 octobre à 9h. A la suite de cette réunion, les agents pourront décider au vu des propositions faites de la continuité du mouvement et des actions futures.

SYNDICAT FO HUS Tel : 03 88 11 60 97  
Http://fo-hus.fr



### LES ANNÉES COVID 2020/21

### LES ANNÉES COVID 2020/21

#### MASQUES CHIR ET FFP2



Pour FO-HUS, il était inadmissible que les agents des HUS ne puissent être correctement protégés pendant la crise Covid.

Après plusieurs courriers au Directeur Général des HUS et à l'ARS, FO-HUS a obtenu que chaque agent puisse avoir 2 masques chirurgicaux en secteur conventionnel et 2 masques FFP2 pour les agents en réanimation par poste.

Nous demandons également une déprogrammation des patients non urgent ce qui n'avait pas été à ce jour anticipé par la Direction Générale.

A STRASBOURG, LE 6 MARS 2020

OBJET : CORONAVIRUS COVID-19

MONSIEUR LE DIRECTEUR,  
NOUS AVONS RENCONTRÉ LES AGENTS DES DIFFÉRENTS SERVICES QUI SONT EN PREMIÈRE LIGNE POUR ACCUEILLIR DES PATIENTS SUSPECTÉS D'ÊTRE CONTAMINÉS PAR LE COVID-19.  
DANS LE CADRE DE LA RÉUNION QUE NOUS AVONS EU CE JEUDI 5 MARS, CONCERNANT LE PLAN DE PRÉVENTION DÉPLOYÉ AUX HUS, VOUS NOUS AVIEZ ASSURÉ D'AVOIR LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES ADAPTÉES À LA SITUATION.

OR, NOUS AVONS PU CONSTATER DANS LES SERVICES :

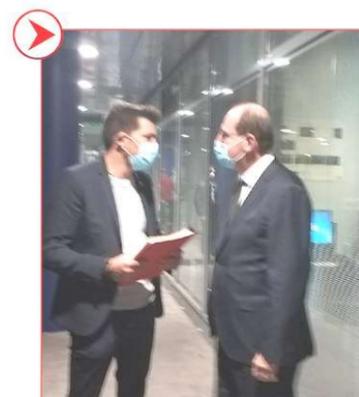
- UN ABAISSEMENT DES STOCKS DE MASQUES FFP ET SHA
- DES PROBLÈMES DE MISE À DISPOSITION DU MATÉRIEL
- DES SOUS-EFFECTIFS DES SERVICES DÉDIÉS EN CAS DE SUSPICION ET CE MALGRÉ UN DROIT D'ALERTE FAIT LE MARDI 3 MARS 2020
- UN RETOUR MÉDICAL NOUS CONFIRME QUE LA CHARGE DE TRAVAIL AUGMENTE AVEC LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ATTEINTS DU COVID 19
- LES AGENTS PRÉSENTS SONT ÉPUIÉS ET NOUS CRAIGNONS UNE AUGMENTATION DES ARRÊTS MALADIES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE CES SERVICES DE PAR CETTE SURCHARGE DE TRAVAIL, ET ÉGALEMENT PAR LA PROPAGATION EXPONENTIELLE DU COVID 19 CHEZ NOS PROFESSIONNELS

NOUS DEMANDONS, PAR CONSÉQUENT, DES MESURES D'URGENCE AFIN D'ABAISSE LA CHARGE DE TRAVAIL ET PERMETTRE AUX AGENTS DE TRAVAILLER DANS DES CONDITIONS DANS LESQUELLES ILS POURRONT DÉLIVRER DES SOINS DE QUALITÉ ET CE, EN TOUTE SÉCURITÉ POUR EUX MÊMES ET LES PATIENTS.  
NOUS REVENDIQUONS UNE DÉPROGRAMMATION DES PATIENTS NE PRÉSENTANT AUCUN CRITÈRE D'URGENCE, BIEN ENTENDU SOUS COUVERT D'UNE DÉCISION MÉDICALE DANS LAQUELLE NOUS N'INTERFÉRERONS PAS.  
NOUS NOUS INTERROGEONS SUR L'ADMISSION DE PATIENTS SUSPECTÉS DE COVID 19 DANS DES CHAMBRES DOUBLES.  
IL NOUS PARAÎT IMPORTANT QUE TOUT PATIENT, MÊME DÉJÀ HOSPITALISÉ, AVEC DES SIGNES CLINIQUES POUVANT FAIRE PENSER AU COVID 19, DEVRAIT ÊTRE TESTÉ.

POUR FORCE OUVRIÈRE, SANS PRÉTENTION, IL NOUS PARAÎT PRIMORDIAL D'ANTICIPER NOTRE ADAPTATION CAPACITAIRE. NOUS AVONS L'EXEMPLE D'ÉTABLISSEMENTS AYANT EFFECTUÉ CES FERMETURES.  
NOTRE PRÉOCCUPATION PREMIÈRE EST LA SÉCURITÉ DES PATIENTS ET DES PROFESSIONNELS, TOUTES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES HUS CONFONDUS.  
DANS L'ATTENTE DE VOTRE RÉPONSE, NOUS VOUS PRIONS D'AGRÉER, MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, NOS SALUTATIONS LES PLUS RESPECTUEUSES.

CHRISTIAN PRUD'HOMME  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FOHUS

#### ENTRETIEN AVEC LE PREMIER MINISTRE



Lors de la visite de Monsieur Castex, 1<sup>er</sup> Ministre aux HUS, Christian Prud'homme, Secrétaire Général FO-HUS a pu s'entretenir avec ce dernier en aparté. Il a pu lui décrire la souffrance des équipes, leur engagement pendant la 1<sup>ère</sup> vague ainsi que la 2<sup>ème</sup> encore en cours, il a pu rappeler le nombre d'agents exposés et contaminés par la Covid.

Nous lui avons fait part de notre mécontentement et de notre déception quant au décret restrictif qui ne permet pas aux agents atteints du Covid une reconnaissance systématique en maladie professionnelle sans condition.

Cet entretien a été l'occasion pour FO-HUS de lui remettre un dossier complet avec nos différentes actions en cours qui attendent une réponse de l'État avec notamment une synthèse du rapport de l'audit Technologia du pôle Réa-urgences qui atteste du vécu quotidien des professionnels.

Nous lui avons également remis l'enquête FO-HUS sur les conditions de travail au CHU de Strasbourg.

A ce jour, le 7 janvier 2021, FO-HUS a envoyé un courrier au 1<sup>er</sup> Ministre en regard du déficit officiel de 50 millions d'euros de notre établissement pour 2021 !

#### IADE-IBODE-PUER



FO-HUS a permis la révision de carrière de très nombreux agents IADE, IBODE et IDE puér. suite à des erreurs de reprises d'échelons sur les grilles indiciaires après leur formation.

L'ensemble des agents concernés auront une régularisation avec effet rétroactif.

FO-HUS a saisi le Tribunal Administratif de Strasbourg afin que les IBODE puissent obtenir le versement de la NBI avec effet rétroactif sur 4 années.

Au niveau national, la Fédération Force Ouvrière a écrit un courrier à M. Olivier Veran, Ministre de la Santé en soutien à notre démarche locale.

#### JOUR DE CARENCE



FO-HUS avait demandé un positionnement de la Direction Générale des HUS sur la suspension du jour de carence pour les arrêts maladies déclarés par les agents depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence le 17 octobre 2020.

Une délégation avait été reçue à l'Agence Régionale de Santé, nous voulons que cette revendication remonte au plus haut niveau du Ministère de la Santé.

Nous avons obtenu la suppression de la carence pour tous les agents en arrêt maladie suite à une contamination Covid.